



Title

About the "purple wood" sculpted for Caius Marcius Rutilus in the fourth century B.C. and the "red ebony" described by Al-Bîrûnî (10th-11th centuries): proposal for an identity assignment

Résumé

Une première mention relevée dans *Le Livre de la pharmacie (Kitab a-saydana)* d'Al-Bîrûnî, un savant musulman des X^e-XI^e siècles, décrivant un bois d'ébène rouge ayant la couleur et l'éclat de la laque, et une seconde mention évoquant, sous la plume d'André Thevet (XVI^e siècle) dans le livre *Les Singularités de la France antarctique*, un bois de pourpre provenant de la Haute Afrique nous ont conduit à tenter d'élucider l'identité de ces bois à la lumière de nos connaissances sur la navigation commerciale dans l'Antiquité le long des côtes de l'Afrique orientale et à conjecturer un scénario reconstituant le long voyage par lequel divers produits exotiques africains sont parvenus jusqu'à Rome.

Abstract

A first mention in *The Book of Pharmacy (Kitab a-saydana)* by Al-Bîrûnî, a 10th-11th century muslim scholar, describing a red ebony wood with the colour and lustre of lacquer, and a second mention evoking, in the book written by André Thevet (16th century) *Les Singularités de la France antarctique*, a purple wood from Upper Africa led us to try to elucidate the identity of these woods under the lighting of our knowledge of commercial shipping in Antiquity along the coast of East Africa and to conjecture a scenario reconstructing the long journey through which various African exotic products reached Rome.

Dans son *Kitâb as-saydana (Le Livre de la pharmacie)*, Al-Bîrûnî¹, le célèbre polygraphe musulman du X^e siècle, a consacré une rubrique aux bois d'ébène dans laquelle il décrit les espèces connues en son temps, aussi bien celles natives d'Asie que celles de provenance africaine (Said, 1973). Au nombre de ces différentes ébènes, Al-Bîrûnî mentionne une variété africaine « *qui a la blancheur du bois de santal et la rougeur de la laque* », une variété qui nous a intrigué et que nous avons cherché à identifier.

À certains détails qui viennent dans cette rubrique, on peut déduire qu'Al-Bîrûnî est très bien renseigné sur le sujet. On y trouve en effet, à côté de nombreuses informations intéressantes d'ordre géographique, diverses indications que seuls des voyageurs ou des commerçants ayant fait le déplacement en Afrique pouvaient avoir recueillies. Al-Bîrûnî nous rapporte notamment le vernaculaire *munayko* utilisé selon lui par les gens de la Côte des Zanj² et des îles, une déformation du vernaculaire *mupako* appartenant au départ au lexique des Lozi, un peuple de Zambie, mais qui a fini par être utilisé partout sur la côte orientale de l'Afrique sous la forme *mpingo* comme nom commercial pour l'ébène du Mozambique (*Dalbergia melanoxylon* Guill. & Perr., Fabacées)³. À notre connaissance, le *Kitâb as-saydana* est le seul de tous les traités de botanique arabo-musulmans à nous donner cette information. Du coup, convaincu qu'Al-Bîrûnî a eu accès à des informations de première main, nous avons considéré sa variété d'ébène rouge comme une donnée méritant d'être examinée de près et non comme une variété chimérique, comme un artefact à écarter, ce qu'avaient fait jusque-là tous ses commentateurs.

Cette appréciation que nous avons portée sur une mention figurant dans le *Kitâb as-saydana* d'Al-Bîrûnî fut le point de départ de cette petite étude.

1. Prémisse d'une recherche

En faisant des recherches documentaires sur le web, nous sommes alors tombé sur un passage du livre d'André Thevet *Les Singularités de la France antarctique* (p. 116-118) où l'auteur nous dit ceci à propos d'un bois du Brésil : « *Je me demande bien si ce n'est point celui dont parle Plutarque quand il dit que Caius Marcius Rutilus, premier*

¹ Al-Bîrûnî (Abû-l-Rayhan Muhamad Ibn Ahmed) (973-1048), né à Kath, capitale du Kharizm (actuellement en Ouzbékistan), fut un véritable encyclopédiste, auteur de nombreux traités qui ont constitué une référence incontournable pour tous ses successeurs.

² La Côte des Zanj (ou Côte swahili) désigne chez les Arabes la région côtière qui s'étend de la Somalie au Mozambique.

³ Ce vernaculaire africain figure dans le texte arabe du *Kitab a-saydana*, mais ce passage a été supprimé dans la traduction anglaise, car il ne fut pas compris par le traducteur qui l'a sans doute pris pour une erreur de copiste.

dictateur de l'ordre populaire, fit sculpter en bois de pourpre une bataille dont les personnages n'étaient pas plus grands que trois doigts et ce bois avait été apporté de la Haute Afrique, tant les Romains ont été curieux des choses rares et singulières »⁴ (Thevet, 1558, rééd. 1997).

Avant d'aborder la question de ce « bois de pourpre » mentionné dans le commentaire que nous reproduisons ci-dessus, il convient de faire quelques observations à propos de son auteur et des faits qu'il rapporte.

1°/ Thevet (né 1516, † 1590) est un écrivain-géographe français, grand voyageur de surcroît, qui eut l'occasion de se rendre au Brésil où il séjourna durant trois mois entre novembre 1555 et janvier 1556. Grand érudit, il n'avait cependant que des connaissances élémentaires en botanique, d'où la supposition qu'il émet établissant une équivalence entre un certain bois pourpre qu'il a pu observer au Brésil et le « bois de pourpre » d'origine africaine que fit sculpter Caius Marcius Rutilus. Il est vrai qu'au XVI^e siècle – la distribution des espèces végétales à travers la planète étant encore mal connue – on pensait que plusieurs d'entre elles pouvaient se rencontrer de part et d'autre de l'océan Atlantique.

2°/ Thevet écrivit son livre *Les Singularités de la France antarctique* dès son retour à Angoulême, mais, avant de le publier en 1557, il demanda à un scribe helléniste, Mathurin Héret, de parsemer son texte de références aux auteurs grecs et latins car ce procédé littéraire – très pratiqué à l'époque médiévale et immédiatement post-médiévale – était une manière d'afficher sa parfaite connaissance des classiques et par conséquent sa grande culture, assurant notoriété et succès aux œuvres ainsi enjolivées (Lestringant, 2003). L'inconvénient de ce procédé est que les ajouts ainsi injectés dans une œuvre ne se font pas forcément sous le contrôle de l'auteur et ne le mettent donc pas à l'abri des fausses éruditions ou des erreurs commises par l'enjoliveur. C'est précisément ce qui se produit dans le cas du livre de Thevet en ce qui concerne l'exposé de faits attribué à Plutarque. En effet, dans un souci de connaître le contexte dans lequel cette évocation du « bois de pourpre » a été faite, nous avons été surpris, en procédant à une recherche par mots-clés dans l'œuvre de Plutarque, de n'y rien trouver qui soit en rapport avec un quelconque « bois de pourpre » ou statuette sculptée dans quelque matière ligneuse que ce soit. La même recherche effectuée dans le Pseudo-Plutarque nous a conduit au même résultat. Nous avons également sollicité le concours de Mme Laure Teulade, responsable de la bibliothèque de lettres et sciences humaines et sociales de l'université de Nantes, et, par son biais, celui du Pr. Jérôme Wilgaux, maître de conférences en histoire ancienne à la même université, qui n'ont pu, l'un et l'autre, faire mieux. Voici d'ailleurs, en complément à sa compilation infructueuse de l'œuvre de Plutarque, une remarque tout à fait pertinente que nous a fait à ce sujet le Pr. Wilgaux : « *J'ai été voir les éditions de l'ouvrage de Thevet et, lorsque dans ces éditions les citations sont référencées, ce passage ne l'est pas ... Comme quoi, les éditeurs modernes n'ont pas davantage que nous réussi à comprendre d'où venait cette indication* ». Il découle de toutes ces recherches que Plutarque n'est vraisemblablement pas l'auteur de la citation qui lui fut attribuée. Pour autant, du moins en ce qui nous concerne, cette erreur d'attribution ne remet pas en cause la réalité de l'événement qui nous est rapporté. Les détails que comporte le compte-rendu qui nous en est donné sont trop précis et trop réalistes pour avoir été simplement inventés par un esprit imaginaire. Selon nous, ils ont été empruntés à un autre auteur de l'Antiquité – sans que nous puissions, dans l'état actuel de nos investigations, dire lequel – mais attribués de mémoire par erreur à Plutarque.

3°/ Caius Marcius Rutilus, premier dictateur plébéen, fut nommé consul de Rome en 356 av. J.-C. après avoir commandé avec succès l'armée de Rome dans sa guerre contre les Volsques de Privernum. La petite anecdote rapportée dans le livre de Thevet en lien avec ce personnage de l'Antiquité romaine se déroule donc au IV^e siècle av. J.-C. À cette époque, des échanges commerciaux existaient déjà entre Rome et la côte orientale de l'Afrique, une côte avec laquelle ce trafic se faisait directement par le biais de négociants romains ou de leurs courtiers, au moins jusqu'au détroit de Bab Al-Mandab, à l'entrée de la mer Rouge, et indirectement jusqu'au Mozambique par l'intermédiaire de commerçants arabes ou africains qui venaient à leur rencontre sur les marchés de la Corne de l'Afrique. C'est cette région correspondant au Punt, à la Nubie et au Haut Nil qui est désignée dans la citation sous le nom de Haute Afrique, par opposition à la Basse Afrique, appellation qui s'emploie pour l'Égypte. Nous trouvons d'ailleurs quelques indications précieuses sur les voies empruntées par ce trafic dans *Le Périples de la Mer Érythrée*, un récit d'exploration maritime rédigé en grec décrivant la navigation et les échanges commerciaux depuis les ports romano-égyptiens de la mer Rouge (alors appelée mer Érythrée), notamment Bérénice, et d'autres ports situés sur la côte de l'Afrique orientale. Le marché de la Côte africaine le plus éloigné qui est mentionné dans ce récit est celui de Rhapta, un port du royaume d'Azania que les historiens situent sur le delta du fleuve Rufiji dans l'actuel Tanzanie. On y vendait divers produits exotiques, notamment de l'ivoire, de la corne de rhinocéros, des carapaces de tortue, de l'huile de coco (Reinaud, 1864 ; Chami, 2021).

Bien que le nom de son auteur et l'époque de son écriture ne nous ont pas été donnés, la lecture de ce texte indique clairement qu'il s'agit d'un familier de ces voies commerciales qui aurait navigué dans cette zone vraisemblablement

⁴ Ce bois du Brésil serait-il un *Peltogyne* (*Peltogyne discolor* Vogel, *P. porphyrocardia* Griseb. ex Benth., *P. venosa* (Vahl) Benth., *P. pubescens* Benth. ; Fabacées) dont le bois est appelé dans le commerce purple heart, amaranth, violet wood, coracy ? Serait-ce *Dalbergia cearensis* Ducke (Fabacées), un autre arbre du Brésil appelé bois de violette ou *Dalbergia nigra* (Vell.) Benth. (Fabacées), à bois brun violacé ? Ou bien *Dalbergia decipularis* Rizzini & A. Mattos, le bois de tulipe du Brésil ? Ou encore *Aniba rosaeodora* Ducke (Lauracées), le bois de rose d'Amazonie et de Guyane ?

entre le premier et le troisième siècle après J.-C., sur des routes maritimes de cabotage qui existaient depuis très longtemps puisque nous savons que l'Égypte recevait déjà, à l'époque des premiers pharaons, de nombreux produits exotiques africains. De plus la présence, pour des raisons principalement commerciales, d'une colonie grecque dans l'île de Socotra, à mi-chemin des côtes somalienne et yéménite, et ce au moins depuis le IV^e siècle av. J.-C., montre à l'évidence que les voies maritimes de la mer Rouge et de l'océan Indien étaient parfaitement connues dès ce temps-là des navigateurs grecs puis romains.

Il convient aussi de rappeler ici le rôle d'acteur majeur joué par le royaume d'Axoum dans les échanges entre l'Empire romain, la Côte orientale de l'Afrique et l'Inde. Cet État – qui a commencé à se développer dans la Corne de l'Afrique à partir du IV^e siècle avant J.-C., étendant ensuite rapidement son hégémonie sur l'ancien royaume de Kouch en déclin, l'Arabie du Sud et une partie de l'Égypte – est en effet devenu dès sa création une importante place commerciale par laquelle transitaient à destination de la région méditerranéenne les produits de l'Orient et de l'Est africain.

Il n'y a donc rien d'étonnant qu'un produit exotique provenant de l'Afrique, y compris de ses contrées les plus méridionales, puisse parvenir jusqu'à Rome, *a fortiori* s'il s'agit d'un article précieux ou étrange. Comme le dit Thevet, les Romains étaient en effet grands amateurs de toutes ces choses qui se caractérisaient, à leurs yeux, par leur singularité et que l'on trouvait hors des limites ou sur les marges de leur empire, que ce soient des animaux, des végétaux, des minéraux ou des objets fabriqués. Pour ce qui des végétaux par exemple, on sait qu'ils faisaient venir d'Afrique de la myrrhe, de l'encens, de la cannelle⁵ et divers autres épices ou aromates ; et, pour ce qui est plus spécialement des bois, ils étaient prêts à payer le prix fort pour acquérir de l'ébène grenadille (*Dalbergia melanoxylon* Guill. & Perr.⁶) de Nubie et du Punt (voire même de l'*Azania*) ou de la loupe de thuya (*Tetraclinis articulata* Masters) que des marchands spécialisés dans ce commerce (*negotiantes citriarii*) allaient chercher au Maghreb. Ces curiosités, comme les appelle Thevet, qui marquaient les esprits en raison de leur nature ou de leur aspect peu communs, étaient très recherchées à Rome, notamment par les élites qui se faisaient un challenge personnel de détenir les plus étonnantes d'entre elles.

En conclusion de ces prémisses, tout dans le récit de Thevet porte donc la marque du vraisemblable et laisse penser que le « bois de pourpre » dont il nous parle n'est pas une affabulation mais existe bien en tant que produit ligneux fourni par un arbre exotique de l'Afrique tropicale. Nous partons en tout cas, en ce qui nous concerne, de l'hypothèse que ce bois est une réalité tangible.

Voilà donc deux narrations de faits, l'une à mettre au crédit d'un auteur de l'Antiquité gréco-romaine qui fait état d'un « bois de pourpre » ramené d'Afrique, l'autre rapportée par Al-Bîrûnî, un savant musulman des X^e-XI^e siècles qui nous décrit une variété d'ébène *rouge comme la laque*. Mais quelle est donc la nature de ce bois ?

2. Recherche d'une identité pour le « bois de pourpre » et la variété d'ébène rouge

À propos de la variété d'ébène de la côte des Zanj qui a « *la blancheur du bois de santal et la rougeur de la laque* », Al-Bîrûnî nous donne une caractéristique supplémentaire de l'arbre qui fournit ce bois ; il nous dit que ses grains ressemblent à ceux du poivre noir.

Partant de ce descriptif – succinct mais suffisamment renseigné pour permettre d'entrevoir des pistes –, nous avons identifié, dans une première sélection au sein du registre des bois précieux exploités sur la côte orientale de l'Afrique, plusieurs espèces dont la couleur varie du rose au violet en passant par le rouge franc, le pourpre et le mauve. Dans cette première sélection, nous n'avons pas tenu compte des caractéristiques du fruit, réservant le recours à ce critère à un affinage ultérieur, par sélection dans la sélection. Des reproductions photographiques disponibles sur le web montrant des échantillons de ces bois nous ont aidé à procéder à cette opération préliminaire de tri qui a permis de distinguer une vingtaine d'espèces ligneuses. Il s'agit des espèces suivantes (les données ci-dessous relatives à la distribution des espèces et aux caractéristiques de leurs bois proviennent des portails spécialisés suivants : *PlantZAfrica*, *Tree SA*, *Jstor Global Plants*, *Fordaq*, *Wood database*, *Prosono hardwoods*, *Château Pérouse*, *Wood Beaver*).

- *Baikiaea plurijuga* Harms (Fabacées), teck de Rhodésie, teck du Zambèze, espèce native de Zambie, Zimbabwe, Botswana, Namibie et Angola, à bois dur et solide, brun virant au rouge brun foncé après exposition à l'air, puis au jaune en vieillissant.
- *Lophira alata* Banks ex Gaertn. f. (Ochnacées), azobé, bongossi, espèce originaire d'Afrique subsaharienne occidentale, de la Sierra Leone à la Guinée équatoriale et à la République démocratique du Congo, mais arrivant jusqu'en Ouganda, à bois de cœur dur, dense, solide, imputrescible, brun sans veines, rouge à brun foncé ou brun à violacé.

⁵ Il est aujourd'hui établi que cette cannelle que les Romains recevaient des marchés africains provenait de *Cassia abbreviata* Oliv. (Fabacées) que l'on rencontre de la Somalie à l'Afrique du Sud, et qui correspond probablement à l'ancienne écorce *cinnamon* ou *cassia* de Théophraste, Dioscoride et Pline.

⁶ C'est ce bois qui était l'ébène des Pharaons. Théophraste mentionne trois ébènes : *Dalbergia melanoxylon* Guill. & Perr. d'Afrique (Fabacées), *Dalbergia sissoo* Roxb. ex DC. (Fabacées) et *Diospyros ebenum* J. Koenig ex Retz. (Ebénacées) de l'Inde.

- *Pterocarpus tinctorius* Welw. et *P. angolensis* DC. (Fabacées), padouk, barwood, espèces répandues dans toute l'Afrique tropicale, de l'Ouganda au Mozambique, à la République démocratique du Congo et en Angola, à bois de cœur dur et dense, jaune pâle lorsqu'il vient d'être coupé, mais virant au rouge rosé à l'exposition. Deux espèces voisines ont des bois semblables, *P. soyauxii* Taub. et *P. osun* Craib, mais leur aire est plus restreinte, limitée à l'Afrique occidentale.
- *Dalbergia greveana* Baill. (= *D. perrieri* Jum. ; Fabacées), palissandre violet de Madagascar, espèce endémique de Madagascar à bois dur, dense, brun violacé avec de belles veines plus sombres. Autrefois, ce bois était beaucoup exporté. Il l'est moins de nos jours, généralement en petites pièces sciées et à des prix élevés. Il est recherché pour des usages spéciaux en raison de sa beauté. Depuis quelques années, il a remplacé le palissandre du Brésil, *Dalbergia nigra* (Vell.) Benth., à bois brun violacé lui aussi, parce que cette espèce sud-américaine est désormais protégée.
- *Dalbergia louvelii* R. Vig. (Fabacées), palissandre noir violet de Madagascar, espèce endémique de Madagascar, à cœur de bois dur, lourd, rouge violet à pourpre violet, virant au noir violet en séchant, employé aux mêmes usages que le précédent.
- *Dalbergia nitidula* Baker (Fabacées), bois de violette du Mozambique, dalbergia, purplewood, purple-wood flat-bean, espèce répandue en République démocratique du Congo, Ouganda, Angola, Zimbabwe, Mozambique et Afrique du Sud, à cœur de bois dur, de couleur brun pourpre. C'est l'un des bois précieux du Mozambique.
- *Dalbergia melanoxylon* Guill. & Perr. (Fabacées), faux-ébène, ébène du Mozambique, grenadille d'Afrique, ébénier du Sénégal, espèce originaire des régions saisonnièrement sèches de l'Afrique occidentale, de l'Afrique centrale et de la Corne de l'Afrique, arrivant même jusqu'en Afrique du Sud, Le bois de cœur est très dur, dense, lourd, à surface lustrée, de couleur brun très foncé à noir violacé, avec parfois des raies noires, contrastant avec l'aubier qui est blanc jaunâtre. Il existe cependant des formes bigarrées et d'autres dont la nuance pourpre ou violacée est plus accentuée. C'était l'ébène des pharaons (Hepper, 1992).
- *Swartzia fistuloides* Harms (Fabacées), bois de rose du Mozambique, espèce native d'Afrique occidentale et centrale, du Mozambique et du Zimbabwe, à bois de cœur dur, dense, de coloration rouge pâle, virant au pourpre à l'exposition, avec des rayures jaunâtres ou brun rougeâtre, nettement démarqué de l'aubier, blanchâtre à jaunâtre.
- *Bobgunnia madagascariensis* (Desv.) J.H. Kirkbr. & Wiers. (= *Swartzia madagascariensis* Desv. ; Fabacées), bois de fer, ironheart tree, snake bean, se rencontre dans toute l'Afrique tropicale, du Sénégal au Mozambique et à la Namibie, sauf à Madagascar (en dépit du nom). Son bois est d'un beau rouge orangé. Il est considéré comme précieux au Mozambique.
- *Acacia erioloba* E. Mey [= *Vachellia erioloba* (E. Mey.) P.J.H. Hurter ; Fabacées), bois royal du Botswana, acacia à girafe, arbre à chameaux, espèce répandue en Afrique du Sud, Namibie, Botswana, Zimbabwe et en Afrique centrale. C'est un bois dur, dense avec une très belle couleur qui va du rouge foncé au violet, avec un aubier jaune pâle à rose.
- *Colophospermum mopane* (J. Kirk ex Benth.) J. Léonard (Fabacées), mopane, espèce d'Afrique du Sud, Zimbabwe, Mozambique, Botswana, Zambie, Namibie, Angola et Malawi. Son bois dur, dense, rougeâtre, de bel aspect, est l'un des bois précieux du Mozambique. On l'utilise pour remplacer *Dalbergia melanoxylon* Guill. & Perr., de plus en plus difficile à trouver.
- *Faurea saligna* Harv. (Proteacées), willow beechwood, african beech, espèce répandue dans toute l'Afrique tropicale et en Afrique du Sud, a un bois de cœur, solide, durable, brun jaunâtre à brun rosé ou brun rougeâtre, ne se distinguant pas de l'aubier qui est légèrement plus pâle, et présente un beau dessin de taches foncées et de bandes horizontales.
- *Albizia autunesiana* Harms. (Fabacées), purple-leaved albizia, purple-leaved false thorn, espèce répandue depuis la République démocratique du Congo jusqu'à l'Afrique du Sud et la Namibie. Le bois de cœur a une couleur qui varie du brun pâle au brun violacé, avec parfois des bandes plus sombres, et ne se distingue pas nettement de l'aubier blanchâtre. C'est l'un des bois préférés au Zimbabwe et en Zambie pour la sculpture.
- *Khaya anthoteca* (Welw.) C. DC. (Méliacées), red mahogany, acajou africain, se rencontre à l'état indigène de la Guinée-Bissau au Mozambique et à l'Angola. Le bois de cœur est brun rosé à rouge foncé et plus ou moins nettement démarqué de l'aubier, brun pâle.
- *Azelia quanzensis* Welw. (Fabacées), afzelia, rhodesian mahogany, espèce répartie depuis le sud de la République démocratique du Congo et la Somalie jusqu'à l'Angola, au Botswana, au Zimbabwe, au Mozambique et en Afrique du Sud. Le bois de cœur dur, assez lourd, brun jaunâtre à brun rosé, devient rouge brun à l'exposition et présente parfois des stries foncées. Il se distingue nettement de l'aubier, blanchâtre à jaune pâle.
- *Rapanea simensis* (Hochst. ex DC.) Mez. [= *R. melanophloeos* (L.) Mez ; Myrsinacées) se rencontre en montagne, de l'Éthiopie à l'Afrique du Sud. Le bois de cœur est blanchâtre à brun pâle ou brun rosé, à grain fin, s'assombrissant à l'exposition, assez dur, moyennement lourd, donne un beau poli à la finition et présente à la coupe un motif réticulé-marbré. Les fruits sont rouges en forme de grains de poivre.
- *Berchemia zeyheri* (Sond.) Grubov (Rhamnaceae), red ivory wood, purple ivory, pink ivory, ivoire rose, est une espèce native d'Afrique du Sud, du Swaziland (Eswatini), du Mozambique, du Botswana, du Zimbabwe. Le duramen du bois est dur, lourd, de couleur rose à pourpre, avec un aubier presque blanc. Le fruit est une drupe surmontée du style persistant.

Dans ce registre d'arbres africains à bois teintés dans les différentes nuances allant du rouge au violet, une espèce – la dernière citée – se démarque nettement des autres par sa couleur franche, éclatante et lumineuse comme nous avons pu le constater en examinant des photos montrant des échantillons de bois et des objets artisanaux taillés dans cette matière. Cette espèce – idéalement éligible à l'identité que nous recherchons – est *Berchemia zeyheri* (Sond.) Grubov. Reste évidemment à démontrer, en allant plus loin dans la connaissance de ses autres caractéristiques botaniques, de sa distribution géographique, des usages faits de son bois, de sa place dans les économies locales et dans les échanges commerciaux entre nations, qu'elle est bien cet arbre qui fournit l'ébène à couleur de laque d'Al-Bîrûnî et le bois de pourpre du récit de Thevet.



Photo 1. Bois coloré de *Berchemia zeyheri*.

<https://www.pinterest.com/pin/324118504429569677/>



Photo 2. Knobkerries ou casse-tête tenant lieu de sceptre de l'ethnie zouloue.

https://en.wikipedia.org/wiki/Knobkerrie#/media/File:Freedom_Park-150.jpg

3. Notre proposition d'identité : *Berchemia zeyheri*

Berchemia zeyheri (Sond.) Grubov, de la famille des Rhamnacées, également appelé ivoire violet, ivoire rouge, pink ivory, purple ivory, red ivorywood, connu des Zoulous d'Afrique du Sud sous le nom de *umnini* et *umgoloty*, est une espèce native d'Afrique du Sud, du Swaziland (Eswatini), du Mozambique, du Botswana et du Zimbabwe, aujourd'hui devenue rare et protégée dans tous ces pays où les prélèvements sont strictement réglementés, mais autrefois très exploitée comme bois précieux, surtout au Mozambique et au Zimbabwe. L'arbre est particulièrement prospère à Niyani (qui signifie *lieu des berchemias*), dans le Limpopo, en Afrique du Sud. C'est un arbre pouvant atteindre 15 m de hauteur et poussant normalement en groupes denses, assez résistant à la sécheresse, beaucoup moins au gel et se régénérant facilement à partir de graines. Les feuilles, elliptiques ou ovales, opposées ou subopposées, de couleur gris-vert au dessus, vert pâle en dessous, à nervures en chevrons, ont une texture fine et des pétioles rougeâtres. Les fleurs sont jaunâtres ou blanc verdâtre, en grappes étoilées, et apparaissent entre septembre et décembre. Elles sont suivies entre janvier et avril de drupes légèrement ovales, mesurant en moyenne 1,4 × 0,5 cm, chacune d'elles surmontée d'un style persistant, de couleur jaune virant au rouge brun ou au pourpre à maturité, contenant une seule graine semblable à un petit noyau de pêche entouré d'une pulpe sucrée. Ces fruits, ressemblant à ceux du nerprun, sont très appréciés par les humains (ils se vendent même sur les marchés, frais ou séchés pour un emploi comme édulcorant) et attirent les oiseaux, les abeilles et les papillons.

Le bois a une texture fine, avec un aubier presque blanc et un duramen rose à pourpre devenant orangé après une longue exposition à la lumière (photo 1). C'est un bois dur, lourd, durable, long à sécher, très difficile à travailler à la main mais convenant parfaitement au tournage et à la sculpture. Susceptible d'être poli jusqu'à atteindre une superbe brillance, il s'apparente plus à l'ivoire qu'au bois par ses propriétés mécaniques. De l'écorce de l'arbre on extrait un colorant pourpre utilisé en teinture textile et des différentes parties de l'arbre des remèdes traditionnels (sources des données : *PlantZAfrica*, *Tree SA*, *Jstor Global Plants*, *Fordaq*, *Wood database*, *Prosono hardwoods*, *Château Pérouse*).

L'ivoire rose était l'arbre royal du peuple zoulou⁷. Seuls les chefs et, à partir de 1818, lorsque un royaume zoulou fédéré fut créé, seuls les membres de la famille royale étaient autorisés à le posséder. Toute autre personne enfreignant cette règle était punie de la peine de mort. Ces attributs royaux consistaient en bijoux et en casse-têtes (*knobkerries*, une massue terminée par une boule tenant lieu de sceptre ; photo 2), en bâtons de marche, en arcs et en hampes de lance, tous taillés dans de l'ivoire rose. Après que le Zoulouland fut tombé aux mains des Britanniques, à l'issue de la

⁷ Les Zoulous sont des Bantous parvenus à dominer leurs frères et à contrôler une grande partie du territoire de ce peuple. Leur pouvoir s'étendait autrefois au nord jusqu'en Tanzanie. Les Bantous seraient arrivés en Afrique australe vers le v^e siècle de notre ère.

guerre anglo-zouloue de 1879 et a été fragmenté en treize chefferies distinctes en 1883, cet insigne de pouvoir que représentait le bois de *Berchemia zeyheri* perdit toute son importance symbolique (Steenkamp, 1999).

On n'a aucune indication sur l'époque à partir de laquelle ce privilège de la propriété exclusive s'est mis en place. Vu son caractère précieux, il serait étonnant toutefois que ce bois n'ait pas fait l'objet de tout temps d'une activité commerciale, notoire ou confidentielle, au moins au Mozambique et au Zimbabwe où des interdits de ce type n'existaient pas et que les commerçants arabes ont fréquenté très tôt. Ce commerce ne pouvait toutefois porter que sur des volumes restreints de matière brute – l'arbre n'étant quand même pas très répandu – ou de petits objets travaillés – les berchemias n'ayant généralement pas des troncs épais. Notre sentiment est donc que ce bois a dû arriver dès l'Antiquité sur les marchés de la Corne de l'Afrique et de la mer Rouge, au même titre que d'autres produits exotiques de l'Afrique de l'Est, comme l'étaient la corne de rhinocéros, l'écaille de tortue, l'ivoire d'éléphant ou le bois d'ébène, explicitement cités dans le *Périple de la Mer Érythrée*. Mais l'ivoire rose, en raison de sa rareté, n'a dû faire partie de ces importations qu'à l'occasion d'arrivages exceptionnels, ce qui explique qu'il n'est pas mentionné dans les sources gréco-romaines anciennes. Il ne fait cependant aucun doute pour nous que les Romains, qui s'intéressaient particulièrement aux produits rares et étranges – comme cela est dit dans le passage attribué à Plutarque –, ont connu cette matière.

De nos jours, les bois précieux se commercialisent sous forme de bûches, de bûchettes (photo 3), de carrelets ou de quartiers cylindriques comprenant souvent duramen et aubier⁸. Il en était de même dans les temps anciens. On sait par exemple que les Éthiopiens fournissaient tous les trois ans aux rois de Perse, à titre de tribut, cent bûches de bois d'ébène de *Dalbergia melanoxylon* (Chevalier, 1934 ; Normand *et al.*, 1960). C'est donc probablement sous la forme de bûchettes que l'ivoire rose circulait sur les marchés.



Photo 3. Bûchettes de *Berchemia zeyheri*.
<https://www.exoticwood.biz/pinkivory.htm>



Photo 4. Masque de l'ethnie makondé. https://www.art-masque-africain.com/en/fiche_makonde-crest-mask_7403

Les Portugais, qui possédèrent un comptoir à Sofala dès 1405 avant de s'emparer de la totalité du territoire de l'actuel Mozambique en 1498, ont bien connu ce bois. Des masques (photo 4), des statuette et divers petits objets plus ou moins anciens, fruits de l'artisanat des ethnies Makondé et Shona du Mozambique et du Zimbabwe, figurent en effet au nombre des antiquités exposées dans les collections muséales et les galeries d'art de Lisbonne et font même parfois des apparitions dans les enchères consacrées aux objets ethniques. Après eux, Néerlandais et Britanniques, établis comme colons en Afrique australe, ne se privèrent pas, au moins les plus aisés d'entre eux, de recourir à ce bois, aussi beau que distingué, pour se fabriquer des meubles, des coffrets, des crosses de fusil, des figurines et divers objets de prestige. On trouve d'ailleurs encore dans les palaces du Royaume-Uni quelques spécimens de beaux meubles en ivoire rose datant de l'ère victorienne (*WoodBeaver*).

En raison de sa rareté et de son prix élevé, ce bois n'est plus employé de nos jours que pour fabriquer des articles de luxe : queues de billard, manches de couteaux, poignées de canne et de parapluie, jeux d'échecs (photo 5), statuette, pendentifs, chapelets islamiques (photo 6), bols, bracelets, bagues, boucles d'oreille, tuyaux de cornemuse, bols, etc., provenant de l'industrie artisanale locale ou d'ateliers modernes installés en Europe, en Amérique du Nord ou en Asie, loin de leurs sources d'approvisionnement. Les grumes à large diamètre ne sont plus aujourd'hui disponibles

⁸ Des bûchettes d'ivoire rose provenant du Mozambique ont été vues pas plus tard que l'an dernier chez un bazariste de Dar es Salam, en Tanzanie (Muhammad Karam, communication personnelle). On trouve également sur le web un certain nombre de plateformes qui commercialisent ce bois sous forme de bûches et de bûchettes de différentes tailles.

sur le marché mais, au début du siècle dernier, on a aussi fabriqué quelques petits meubles de prestige en planches d'ivoire rose qui ont fini par tomber dans les mains de collectionneurs privés.



Photo 5. Pièces de jeu d'échecs en *Berchemia zeyheri*.
<https://www.prosono-hardwoods.com/hardwood-species/red-or-pink-ivory/>



Photo 6. Chapelet islamique de *Berchemia zeyheri*.
<https://www.etsy.com/fr/listing/782941549/perles-de-priere-islamique-rosaire-99>

4. Discussion

De toutes les espèces est-africaines produisant des duramens dans les teintes allant du rouge au violet, seule l'espèce *Berchemia zeyheri* (Sond.) Grubov semble éligible à cette ébène qui a la rougeur de la laque décrit par Al-Bîrûnî et au bois de pourpre auquel fait allusion le livre de Thevet. Tous ceux qui ont déjà vu la laque⁹ dont nous parle Al-Bîrûnî n'auront aucun doute à ce sujet. Quant au bois de *B. zeyheri*, selon les arbres qui l'ont fourni, il peut se présenter sous des teintes rose, rouge écarlate, pourpre ou violette, ce qui explique d'ailleurs que les Britanniques lui aient donné différents noms faisant état de sa couleur : pink ivory, red ivory ou purple ivory. De plus, ses fruits, qui sont des petites drupes, peuvent en effet évoquer, bien qu'assez vaguement, le poivre. L'autre espèce qui se rapproche le plus de la description d'Al-Bîrûnî, l'ébène *Dalbergia melanoxylon* Guill. & Perr., dont il existe des formes bigarrées laissant apparaître des teintes légèrement rouges, pourpres ou violettes, ne présentent pas des colorations suffisamment intenses susceptibles de faire concurrence au bois de *B. zeyheri*. De plus en raison de son caractère foncé tirant sur le noir, les Romains en faisaient tout simplement une variété d'ébène (*ebenus*) et ne lui réservaient pas un nom particulier. Une deuxième espèce, *Rapanea simensis* (Hochst. ex DC.) Mez. produit des petites drupes pourpres à maturité, agglutinées en épis tout comme celles du poivre, mais son bois, à peine rougeâtre et tirant beaucoup sur le brun, est loin d'évoquer la laque, que ce soit de près ou de loin.

En ce qui concerne les circonstances dans lesquelles les Romains ont découvert ce bois, nous pouvons nous appuyer sur le récit du *Périple de la Mer Érythrée* pour imaginer un scénario tout à fait plausible. Voilà, selon nous, comment les choses se seraient passées : des marchands romains établis en Égypte, connaissant l'attirance de leurs compatriotes pour les objets étranges, acquièrent un lot de ce bois sur l'un des marchés de la Corne de l'Afrique auprès d'intermédiaires arabes ou africains et l'expédièrent à Rome pour être vendu à de riches patriciens férus d'exotisme. Ce bois est visiblement arrivé à Rome sous forme de bûchettes ou de carrelets et c'est sur place qu'il fut sculpté par des artisans locaux à la demande de Caius Marcius Rutilus, comme cela nous est précisé dans le texte d'André Thevet. Il est vraisemblable que des petits objets en ivoire rose, genre figurines ou statuettes, avaient déjà été ramenés à Rome auparavant par les marchands, ce qui donna aux artisans de la ville des idées sur la manière dont ce bois précieux pouvait être travaillé.

Tout cela n'est évidemment qu'une reconstitution d'une suite d'événements dont nous conjecturons le cours à la lumière de ce que nous savons aujourd'hui du commerce maritime dans l'Antiquité le long des côtes de l'Afrique orientale et de la part que prenaient dans ces échanges Romains, Égyptiens, Arabes de la Péninsule, Africains et probablement aussi Indiens, en se transmettant les uns aux autres des marchandises venues de loin, comme dans une course de relais où les coureurs se refilent le témoin. Mais tout porte à croire que notre fiction n'est pas très éloignée de ce qui s'est réellement passé.

⁹ La laque (*lekk, likk*) dont nous parle Al-Bîrûnî est une sécrétion produite par un hémiptère, *Taccardia lacca* Kerr., qui vit sur un certain nombre d'arbres nourriciers d'Asie. Récupérée sur ces arbres, cette sécrétion est ensuite présentée sous différentes formes commerciales (Bellakhdar, 2020, n° 658).

Bibliographie

- Bellakhdar J., 2020. *La pharmacopée marocaine traditionnelle*, 2^e édition. Éditions Le Fennec, Casablanca, 2 vol., 1370 p., 1339 photos.
- Chami F.A., 2021. The geographical extent of Azania. *Theoria* 68 (168) : 12-29.
- Chevalier A., 1934. Sur l'origine des ébènes commerciaux de l'Antiquité, du xvii^e-xviii^e siècle et de l'époque contemporaine. *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale* 14 (159) : 948-965.
- Hepper F.N., 1992. *Illustrated encyclopedia of Bible plants*. Inter Varsity Press, Leicester, UK, 192 p.
- Lestringant F., 2003. L'histoire d'André Thevet, de deux voyages par lui faits dans les Indes Australes et Occidentales (circa 1588). Colloque international "Voyageurs et images du Brésil", MSH, Paris, le 10 décembre 2003, conférence.
- Normand D., Sallenave P. & Rothe P.L., 1960. Les ébènes dans le monde, *Bois et Forêts des Tropiques* 72 : 15-22.
- Plutarque, 1977. *Les vies des hommes illustres* (traduction du grec ancien en français de *Vies parallèles* par Jacques Amyot). Bibliothèque de la Pléiade, édition de Gérard Walter, 2 vol., Paris, 44, 1227 p. + 1314 p.
- Plutarque, 1987-2012. *Œuvres morales* (édition en français et en grec). Editions Belles lettres, collection C.U.F., Paris, 26 volumes (XVI tomes), dont 3 à paraître.
- Plutarque, pour les œuvres complètes numérisées, voir aussi <https://gallica.bnf.fr>.
- Pseudo-Plutarque, 2011. *Nommer le monde*, Les Editions du Septentrion, Québec, 250 p.
- Pseudo-Plutarque, *Plutarch, Vitae decem oratorum* (en anglais), Ed. Goodwin, <http://www.perseus.tufts.edu/hopper/text?doc=Perseus%3Atext%3A2008.01.0346%3Achapter%3D9>.
- Pseudo-Plutarque, *Traité Des Opinions des philosophes* (en français), http://abu.cnam.fr/cgi-bin/donner_html?opinions3.
- Pseudo-Plutarque, *Parallèle mineur* (en anglais), http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Roman/Texts/Plutarch/Moralia/Parallela_Minora*.html.
- Pseudo-Plutarque et Plutarque, voir <https://onlinebooks.library.upenn.edu/webbin/book/lookupname?key=Plutarch>.
- Reinaud J.T., 1864. *Mémoire sur le Périphe de la mer Érythrée et sur la navigation des mers orientales au milieu du troisième siècle de l'ère chrétienne, d'après les témoignages grecs, latins, arabes, persans, indiens et chinois*. Imprimerie impériale, Paris, 70 p.
- Saïd H.M., 1973. *Al-Bîrûnî, Book on pharmacy and materia medica* (trad. anglaise + texte arabe). Hamdard National Foundation, Karachi, 376 p. + 430 p.
- Steenkamp C., 1999. South Africa's woodcarving industry, *Traffic bulletin* 18 (1) : 11-20.
- Thevet A., 1558. *Les singularitez de la France antarctique*. Ed. Les héritiers de Maurice de la Porte, Paris, 491 p., fichier numérisé à <https://gallica.bnf.fr>.
- Thevet A., 1997. *Les singularités de la France antarctique, le Brésil des cannibales au xv^e siècle*, introduction et notes de Franck Lestringant. Editions Chandeigne, Paris, 445 p.

Sites et portails consultés

- PlantZAfrica : <https://www.pza.sanbi.org>
- Tree SA : <https://www.treesa.org>
- Jstor Global Plants : <https://www.plants.jstor.org>
- Fordaq : <https://www.fordaq.com>
- Wood database : <https://www.wood-database.com>
- Prosono hardwoods : <https://www.prosono-hardwoods.com>
- Château Pérouse : <https://www.chateauperoouse.com>
- Wood Beaver : <https://www.woodbeaver.net>